
Numéro de l'intervention: 023-2012
Type d'intervention: **Motion**

Déposée le: 23.01.2012

Déposée par: Amstutz (Corgémont, Les Verts) (porte-parole)
Aebersold (Bern, PS)
Brönnimann (Mittelhäusern, pvl)

Cosignataires: 18

Urgente: Non 26.01.2012

Date de la réponse:
Numéro de l'ACE
Direction: TTE



Economies d'énergie: pour des pompes de circulation de chauffage efficaces

Dans le cadre de son programme de législature 2011 à 2014, le Conseil exécutif souhaite renforcer la protection du climat et la politique énergétique. Il veut que le canton de Berne contribue activement à la protection du climat en réduisant sa consommation d'énergie par tête d'habitant. Les pompes de circulation des maisons consomment généralement plus d'électricité que nécessaire.

Le Conseil-exécutif, en se référant à l'article 52, alinéa 3 de la loi sur l'énergie, est prié de

- exiger l'installation, dans tous les biens immobiliers appartenant au canton ainsi que dans les bâtiments communaux subventionnés par le canton, des pompes de circulation de chauffage dimensionnées et régulées correctement. Ces adaptations sont à faire dans les dix ans pour les installations existantes et dans les cinq ans pour toutes les pompes âgées de plus de 15 ans;
- exiger des communes qu'elles en fassent de même pour tous leurs biens immobiliers;
- subventionner les communes qui encouragent les propriétaires à remplacer leurs anciennes pompes de circulation de chauffage par des appareils plus efficaces.

Développement

Les pompes de circulation (appelées également circulateurs) représentent près de 10 pour cent de la facture d'électricité des ménages. Or, il arrive que ces appareils consomment jusqu'à dix fois plus d'électricité que nécessaire. Les circulateurs sont souvent surdimensionnés et réglés sur une vitesse trop élevée. De plus, beaucoup tournent inutilement une grande partie du temps. Il s'ensuit non seulement un important gaspillage d'électricité qui passe inaperçu, mais aussi un moins bon rendement de la chaudière. Comme le circulateur tourne trop vite, l'eau passe trop rapidement dans les radiateurs et ne transmet pas idéalement sa chaleur dans les habitations. De plus, cette situation provoque parfois des sifflements désagréables.

Cela provoque une surconsommation de mazout et de gaz de 4 pour cent. Selon l'ingénieur-conseil vaudois Lucien Keller, le circulateur constitue l'un des plus grands gi-

sements d'économies dans les bâtiments. Par exemple, la rénovation d'un immeuble de 30 appartements a permis de réduire la consommation des appareils de 95 pour cent, soit une économie annuelle de 5000 CHF. Sur l'ensemble de la Suisse, le potentiel d'économies s'élève selon lui à 600 mégawatts, soit deux fois la puissance d'une centrale nucléaire du type de celle de Mühleberg. Selon des chercheurs européens, un circulateur d'une puissance de 5 à 8 watts suffirait pour une villa, même pour affronter les frimas scandinaves. L'économie la plus simple consiste à arrêter le circulateur du chauffage pendant l'été, lorsqu'il est inutile. Les nouvelles pompes de circulation sont aussi 80 pour cent plus efficaces que les anciennes.